



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact: M. Christian Mermet
Conseiller communal

☎ 032 886 43 98 📱 079 326 43 86

Plan stratégique de l'Hôpital neuchâtelois Le Conseil communal exige le respect des promesses

À l'heure où les tensions interrégionales liées à la réorganisation hospitalière sont à nouveau exacerbées par les propositions contenues dans le plan stratégique d'Hôpital Neuchâtelois, le Conseil communal de Val-de-Travers souhaite rappeler et préciser sa position :

- ✓ Le Conseil communal réaffirme les conditions contenues dans l'accord initial intervenu avec le Conseil d'Etat, conditions qu'il qualifie de nécessaires et indispensables pour assurer la sécurité sanitaire au Val-de-Travers, soit :
 - Maintien et développement des prestations et missions actuelles sur le site de Couvet.
 - Poursuite du développement du Centre de Traitement et de Réadaptation (CTR) avec mission cantonale spécifique en gériatrie.
 - Polyclinique ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en partenariat avec les médecins installés dans la région, notamment en ce qui concerne les « gardes ».
 - Développement de la plate-forme santé, avec le soutien des communes du Val-de-Travers.
 - Garantie de la sécurité sanitaire et pérennisation d'un SMUR de qualité.
 - Amélioration des transports intersites.

Au moment où chaque région concernée s'accroche à la défense de ses acquis, le Conseil communal de Val-de-Travers rappelle qu'il a accepté et soutient la réforme visant à diminuer les coûts hospitaliers de la santé dans le canton de Neuchâtel.

Le Val-de-Travers a d'ores et déjà largement contribué aux sacrifices attendus, aussi il invite les autres régions à privilégier l'intérêt général de la population du canton de Neuchâtel et de placer ce dernier dans le champ hospitalier helvétique.

Le Conseil Communal de Val-de-Travers attend du Conseil d'Etat qu'il contraigne l'Hôpital neuchâtelois à respecter les engagements pris envers la population du Val-de-Travers.

Val-de-Travers, le 13 décembre 2011

LE CONSEIL COMMUNAL